



# PALATINE PLANETE

REPORTING ESG • 28 juin 2024

SFDR Article 8

## SCORES ESG AU 28.06.2024

PALATINE PLANETE

**11,85 / 20**

couverture 100%

UNIVERS D'INVESTISSEMENT PALATINE PLANETE

**11,03 / 20**

couverture 99,9%

La part d'investissement durable de ce produit au 28.06.2024 est de 83,29%\*

\*Hors cash et assimilé

## FILTRE ISR, ANALYSES ET SOURCES DE DONNÉES



### LES ANALYSES EXTRA FINANCIÈRES

Palatine Asset Management s'appuie :

- Sur les analyses extra-financières de Moody's ESG Solutions, EthiFinances.
- Mais également sur les informations recueillies en direct ou via des brokers spécialisés intégrant une approche ISR, et traitées par son service interne d'analyse extra financière.
- Les risques climatiques et les indicateurs d'impacts sont calculés à partir des données Trucost (S&P Global)

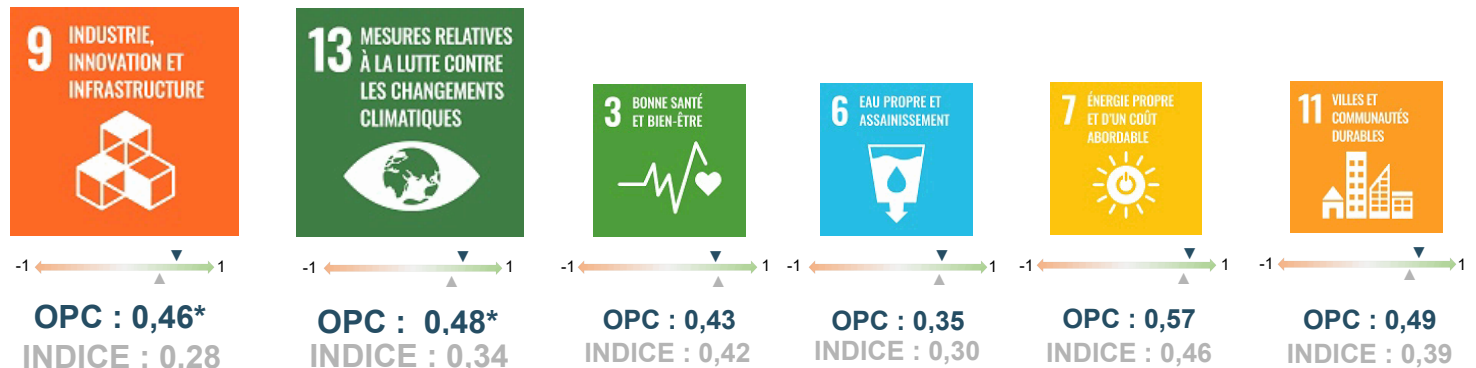


### LES SCORES ESG

- Le score sur 20 de chaque valeur résulte d'une moyenne des scores de six critères (les ressources humaines, les comportements sur les marchés, les droits humains, l'environnement, la gouvernance d'entreprise et l'engagement sociétal).
- La note globale du portefeuille sur 20 est obtenue en calculant la moyenne pondérée par le poids des titres détenus dans l'actif net hors trésorerie.

## INDICATEURS DE DURABILITÉ

SCORE DE CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLES



\* Indicateur de surperformance du label ISR



# PALATINE PLANETE

REPORTING ESG • 28 juin 2024

SFDR Article 8

## AUTRES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE

### PALATINE PLANETE

### UNIVERS D'INVESTISSEMENT PALATINE PLANETE

#### INDICATEURS CLIMATIQUES

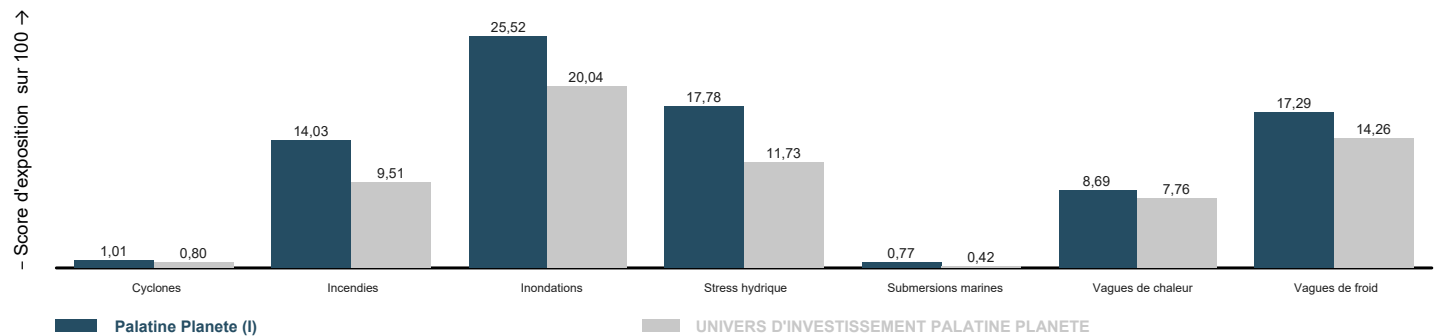
Empreinte carbone (TCO2e/MEUR) Scopes 1,2,3 amont & aval	1 584,84 couverture 99,90%	816,33 couverture 99,66%
Intensité carbone (TCO2e/MEUR) Scopes 1,2,3 amont & aval	1 693,22 couverture 99,93%	1 231,53 couverture 99,66%
Exposition aux combustibles fossiles	18,17% couverture 99,91%	6,77% couverture 99,66%

#### AUTRES INDICATEURS SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE

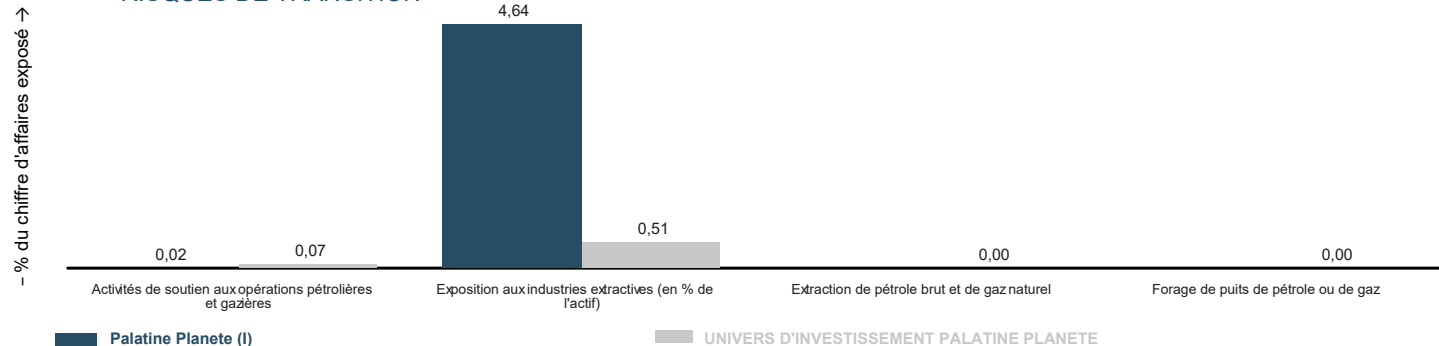
Part de femmes dans le conseil d'administration	42,13% couverture 99,88%	39,61% couverture 99,66%
Pourcentage d'administrateurs indépendants	70,31% couverture 99,92%	67,59% couverture 94,93%
Pourcentage de signataires du Pacte Mondial des Nations-Unies	84,57% couverture 99,97%	87,29% couverture 97,12%

## RISQUES DE DURABILITÉ

### RISQUES PHYSIQUES : PRÉVISIONS À HORIZON 2050



### RISQUES DE TRANSITION





# PALATINE PLANETE

REPORTING ESG • 28 juin 2024

SFDR Article 8

## COMMENTAIRE THÉMATIQUE

Durant le trimestre, les titres exposés à l'intelligence artificielle ont encore une fois surperformé le marché. Nous sommes nombreux à nous accorder sur le fait qu'elle constitue une innovation de rupture qui devrait bouleverser tous les secteurs d'activité. Une fois son utilisation généralisée, l'IA devrait permettre des économies de coûts, des gains de productivité et un accroissement de créativité.

Son essor soulève cependant des interrogations quant à son impact environnemental. En effet, la fabrication des composants électriques nécessaires aux algorithmes de l'IA implique l'extraction de ressources naturelles et son utilisation nécessite une très forte consommation énergétique liée à sa capacité de calcul massive et à ses besoins de stockage dans des centres de données.

D'un point de vue technologique, l'IA est un outil aux capacités impressionnantes qui pourrait s'avérer être un véritable allié dans la lutte contre le changement climatique et qui devrait jouer un rôle essentiel dans la préservation de l'environnement. Elle permettra de créer des modèles prédictifs puissants et offrira des avancées technologiques qui contribueront à des solutions durables pour la planète, telles qu'une meilleure utilisation des ressources, une réduction du gaspillage, une protection de la biodiversité ou encore l'amélioration de l'efficacité des systèmes énergétiques.

Il est donc essentiel de trouver un équilibre entre les avantages offerts par l'intelligence artificielle en matière de durabilité environnementale et ses coûts écologiques. Tout est finalement une question d'intention et la recherche continue, couplée à l'innovation devraient permettre d'utiliser au mieux l'IA.

Sur le plan social, l'IA est aussi source de débat. Si son essor pourrait accélérer les inégalités salariales, celle-ci devrait permettre d'améliorer la qualité de vie des employés et de créer une multitude de nouveaux emplois, certainement plus qualifiés. Le rôle des entreprises et des gouvernements sera d'accompagner et former les salariés à cette rupture technologique, porteuse de transformation et d'améliorations.

Pour illustrer ce thème dans le portefeuille de Palatine Planète, citons Be Semiconductor. Cette société hollandaise, leader dans la conception et fabrication des équipements semi-conducteurs propose une solution innovante d'interconnexion des puces pour améliorer la vitesse de transmission de données, tout en réduisant la dissipation de chaleur. L'adoption de sa technologie devrait permettre une pénétration de l'intelligence artificielle moins consommatrice d'énergie.

## DÉTAIL DES 5 PRINCIPALES LIGNES DU PORTEFEUILLE

	%Actif	Score ESG	Secteur	Pays
ASML HOLDING	9,7%	10,80	Industrie manufacturière	Pays Bas
SAP	5,2%	11,80	Information et communication	Allemagne
SCHNEIDER ELECTRIC	4,8%	14,60	Industrie manufacturière	France
VEOLIA ENVIRONNEMENT	4,3%	14,40	Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	France
BUREAU VERITAS	3,6%	14,00	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	France

## ÉMETTEURS EN PORTEFEUILLE LES MIEUX ET MOINS BIEN NOTÉS

ÉMETTEURS LES MIEUX NOTÉS	%Actif	Score ESG	Secteur	Pays
IBERDROLA	3,37%	14,60	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Espagne
SCHNEIDER ELECTRIC	4,76%	14,60	Industrie manufacturière	France
VEOLIA ENVIRONNEMENT	4,34%	14,40	Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	France
MICHELIN	3,08%	14,20	Industrie manufacturière	France
BUREAU VERITAS SA	3,60%	14,00	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	France

ÉMETTEURS LES MOINS BIEN NOTÉS	%Actif	Score ESG	Secteur	Pays
SECHE ENVIRONNEMENT	1,73%	9,40	Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	France
LONZA GROUP AG	1,77%	9,00	Santé humaine et action sociale	Suisse
ASM INTERNATIONAL NV	3,59%	8,80	Industrie manufacturière	Pays Bas
BE SEMICONDUCTOR I	1,98%	8,80	Industrie manufacturière	Pays Bas
KINGSPAN GROUP	1,87%	8,80	Industrie manufacturière	Irlande



# PALATINE PLANÈTE

REPORTING ESG • 28 juin 2024

SFDR Article 8

## MÉTHODOLOGIE

• **Score de contribution aux ODDs** : La mesure de la contribution du fonds aux ODD s'appuie sur la base de données de Moody's ESG Solutions. Cette base de données fournit pour chacun de ces ODD :

- 1- un niveau de contribution qui varie sur une échelle allant de -1 à +1 en fonction du pourcentage que représente la part de produits en lien avec chaque ODD dans le CA de l'entreprise. Une contribution négative témoigne de l'exposition de l'entreprise à des activités controversées liées à un ODD (charbon, agriculture intensive, prêts à taux d'intérêt significatifs, ...).
- 2- et une note de qualité des actions menées par les entreprises qui prend en compte l'ensemble des actions des entreprises en termes E, S et G pondérées en fonction de l'importance de ces piliers pour chaque ODD. La note concernant les actions de contribution aux ODD varie de -1 à +1, elle peut être négative lorsqu'une controverse significative apparaît.

Une moyenne du score de la contribution et de la note de qualité des actions menées est ensuite réalisée. Le score ainsi obtenu est mesuré sur une échelle allant de -1 à +1.

• **Empreinte carbone** : correspond à l'empreinte carbone telle que définie dans l'annexe I du modèle de déclaration des principales incidences négatives sur la durabilité du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 dit "SFDR".

• **Intensité carbone** : correspond à l'intensité carbone telle que définie dans l'annexe I du modèle de déclaration des principales incidences négatives sur la durabilité du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 dit "SFDR".

• **Exposition aux combustibles fossiles** : Pourcentage des actifs investis dans des sociétés qui tirent des revenus de la prospection, de l'exploitation minière, de l'extraction, de la production, de la transformation, du stockage, du raffinage ou de la distribution, y compris le transport, l'entreposage, et le commerce, de combustibles fossiles au sens de l'article 2, point 62), du règlement (UE) 2018/1999 du Parlement européen et du Conseil.

• **Part de femmes dans le conseil d'administration** : Moyenne du pourcentage de femmes au sein des CA des entreprises investies pondérée par le poids de ces entreprises dans le portefeuille.

• **Pourcentage d'administrateurs indépendants** : Moyenne du pourcentage d'administrateurs indépendants au sein des conseils d'administration des entreprises investies pondérée par le poids de ces entreprises dans le portefeuille.

• **Pourcentage de signataires du Pacte Mondial des Nations Unies** : Pourcentage de sociétés signataires du Pacte Mondial des Nations Unies au sein du portefeuille pondéré par le poids de ces sociétés dans le portefeuille.

• **Risques physiques** : Score d'exposition du portefeuille aux incendies, à l'occurrence de vague de chaleur ou de froid extrême par rapport aux conditions climatiques locales, au stress hydrique, aux inondations, à l'élévation du niveau de la mer, ou à des ouragans.

• **Risques de transitions** : Pourcentage d'entreprises, pondéré par leurs poids dans le portefeuille, qui a une part de son chiffre d'affaires dans un ou plusieurs des secteurs suivants : exploitation souterraine ou à ciel ouvert de charbon bitumineux, extraction de pétrole brut, de pétrole de gaz naturel, de sable bitumineux, ou de gaz naturel liquide, forage de puits de pétrole ou de gaz et toutes autres activités de soutien aux opérations pétrolières et gazières.

Plus de détail sur les méthodologies sont disponibles dans les codes de transparence des fonds. retrouvez les sur notre site ainsi que plus d'informations sur l'investissement durable en cliquant ou en flashant ce QR code



**Ce document non contractuel ne présente pas un caractère publicitaire ou promotionnel. Les informations contenues dans ce document sont données à titre purement indicatif. Pour tout complément, vous devez vous reporter au DICI et au prospectus. Sources : PALATINE-AM, MOODY'S ESG SOLUTIONS, ETHIFINANCES, TRUCOST (S&P GLOBAL).**

Palatine Asset Management - Société Anonyme au capital de 1 917 540 €. Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 05000014. Siège social : 86, rue de Courcelles 75008 PARIS | 950 340 885 RCS PARIS. Une société du groupe BPCE. Adresse Reporting Client : Horizons 17, 140 Boulevard Malesherbes 75017 PARIS | e-mail : amr-reporting@palatine.fr | Tél : 01.55.27.96.29 ou 01.55.27.94.26. Adresse courrier : TSA 60140 - 93736 Bobigny cedex 9 | Site internet : www.palatine-am.com